

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1923)
Heft: 6-9

Vereinsnachrichten: Wahl der Jury für die X. Ausstellung = Votation pour la nomination du Jury de la Xe Exposition

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Budget 1923/24

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Cotisations	Fr. 10,000.—	Journal	Fr. 2,500.—
Intérêts	„ 1,800.—	Estampe	„ 900.—
Estampe	„ 400.—	Comité central . . .	„ 1,500.—
Journal	„ 80.—	Assemblée générale	„ 250.—
X ^e Exposition . . .	„ 3,000.—	Secrétaire:	
		Salaire Fr. 2,000.—	
		Porti etc. „ 250.—	„ 2,250.—
		Bureau	„ 500.—
		Caisse de secours . .	„ 1,000.—
		Fédération des Intel-	
		lectuels	„ 150.—
		Cotisation à la „Pro	
		Campagna“	„ 100.—
		X ^e Exposition	„ 3,000.—
		Imprévus	„ 3,130.—
	Fr. 15,280.—		Fr. 15,280.—

Wahl der Jury für die X. Ausstellung

Votation pour la nomination du Jury de la X^e Exposition

105 gültige Stimmzettel. — 105 bulletins de vote valables.

Die Jurywahl hat folgendes Resultat ergeben:

Le résultat de la votation est le suivant:

Peintres — Maler:

Auberjonois 25; Barraud Maurice 27; Bischoff Henri 17; Blailé 3; Blanchet 47; Francillon René 4; de Meuron Louis 15; Perrier 7; Robert P. Th. 10; Röthlisberger William 11; Silvestre 3; Vallet 27; Berta 11; Chiesa 17.

Amiet 55; Amman Eugen 10; Boscovits 9; Boss 51; Burckhardt Paul 16; Burgmeier 17; Emmenegger 10; Gilsli 2; Linck 25; Pauli 12; Pellegrini 28; Pflüger 10; Senn 6; Stiefel 17; Zehnder 12.

Sculpteurs — Bildhauer:

Bocquet 20; Perrin Léon 11; Vibert James 30; Chiattonne 10; Burckhardt Carl 27; Haller 42; Kappeler: 19; Kunz P. 9; Roos 11; Siegwart 9.

Diesem Resultat entsprechend stellte sich die Jury wie folgt zusammen:

Selon ce résultat le jury se composait de MM.:

Amiet, Boss, Linck, Blanchet, Chiesa, Haller, Vibert.

Ersatzmänner — Remplaçants: Pellegrini, Burgmeier, Stiefel, Vallet-Barraud, Auberjonois-Bischoff, Burckhardt C., Bocquet.

Infolge von Absagen und Ausschweigen der Aufgerufenen stellte sich die Jury endgültig zusammen aus den Herren:

Plusieurs jurés s'étant excusés et d'autres n'ayant pas donné signe de vie, le jury définitif était composé de MM.:

Amiet (Président), Boss, Chiesa, Pellegrini, Stauffer, Kunz, Vibert.

Rapport annuel

présenté à l'assemblée générale de 1923 à Lucerne.

Etat de la société. Nos 13 sections comptent actuellement 608 membres actifs, soit 14 de plus que l'année précédente. En agréant les candidats de l'année dernière, nous avons gagné 18 nouveaux membres. Depuis lors, la mort nous en a enlevé quatre, les peintres Gustave de Beaumont, Genève; Robert Elmiger, Lucerne; Walter Plattner, Berne et Emil Keyser à Munich et le sculpteur Natale Albisetti, Paris. — Le nombre des membres passifs, qui fut de 486, est monté à 555. Cet accroissement de 69 membres est appréciable, même si l'on devait être obligé d'en rayer, probablement, quelques-uns, vu que les cotisations annuelles ne sont pas encore toutes payées à l'heure qu'il est. Plusieurs des sections se distinguent par leur zèle de gagner de nouveaux membres passifs, tandis que, malheureusement, d'autres sections ne s'en inquiètent guère, ou, malgré leurs efforts, n'obtiennent pas de résultat. — Une réimpression de la liste des membres, arrêtée au 1^{er} décembre 1922, a paru. Dorénavant cette liste devra être imprimée tous les deux ans.

Le *Comité central*, dont la composition est restée la même, durant cet exercice, a tenu 3 séances (le 4 novembre 1922, le 28 février et le 12 mars 1923) et a publié le résumé de ses débats dans «l'Art suisse».